

### Mot du président de la Fédération d'agriculture biologique du Québec *Pour une agriculture biologique, soutenue et reconnue*

Plusieurs productions vivent une situation difficile, mais pour les producteurs biologiques, les enjeux sont différents. La demande dépasse l'offre dans plusieurs cas et la consommation ne fait qu'augmenter. Les produits issus de l'agriculture bio répondent aux valeurs qu'exigent le respect de l'environnement et la saine alimentation. Pour développer le secteur bio, 1 million de plus par an pour 5 ans a été annoncé par le Ministre de l'agriculture, Laurent Lessard le 13 juin 2008. Le Québec a l'un des meilleurs cadres réglementaires qui répond aux normes internationales alors qu'au niveau canadien rien n'est en place. Notre Table filière existe depuis longtemps et se démarque par son efficacité et sa compréhension des situations complexes.

Rien ne vient lier les quelques services offerts. Il n'y a aucune incitation à effectuer une transition. Plusieurs producteurs ne répondent pas aux critères de certains programmes : ASREC, paiements anticipés... Les difficultés pour ceux qui démarrent ou qui entrent en transition sont immenses dues à la complexité du cahier de charges. Les enjeux en mise en marché sont immenses et notre réussite passe par là. Les réseaux de distribution sont parfois inefficaces ou inexistants. L'information sur les marchés n'est que peu ou pas disponible. Il y a encore place au développement pour la transformation d'aliments bio.

Pour augmenter l'offre produite ici par des gens d'ici, il y a des conditions gagnantes à mettre en place et pour ce, il faut se regrouper. Il faut plus de services comme la mise sur pied de clubs conseils bio en région, la création d'un guichet d'information, des congés de cotisations pour la relève et les nouveaux agriculteurs ainsi qu'une reconnaissance et un financement adéquat provenant de l'État. Rien de moins qu'une production biologique soutenue et reconnue.

Pour obtenir la reconnaissance de l'agriculture bio, il faudra beaucoup d'énergie, de patience et de solidarité. Si nous voulons être reconnus, il faudra d'abord se reconnaître et pour cela, il faut se donner une plateforme pour discuter, décider et mettre de l'avant des projets sinon, ce seront les autres qui décideront pour nous les agriculteurs. Les bases existent déjà à la FABQ et à l'UPA. Les portes sont ouvertes, il s'agit d'y entrer et d'y travailler. C'est avec les gens de ma fédération que nous travaillons à l'amélioration de nos conditions et au développement de notre agriculture. Je vous invite à participer activement aux activités de votre organisation syndicale.



Gérard Bouchard, président

#### ÉTUDE DES POLITIQUES DE SOUTIEN ET DE DÉVELOPPEMENT DU BIO À L'INTERNATIONAL

La firme Éco Ressources Consultants a été embauchée pour effectuer le mandat demandé dans le cadre de l'étude. Le mandat ultime est d'identifier les politiques et les programmes les plus efficaces qui pourraient être mis en place au Québec et permettre à la FABQ et à la Filière d'effectuer des recommandations aux instances gouvernementales. Le rapport préliminaire est prévu pour la fin du mois d'octobre 2008. À suivre...

#### NOUVEL APPEL DE PROJET : PSDAB

Un nouvel appel de projets dans le cadre du Programme de soutien au développement de l'agriculture biologique (PSDAB) a été lancé. Ce programme comporte deux volets, soit : « Appui à l'adaptation technologique et au transfert du savoir-faire pour les exploitations biologiques ou en transition » et « Appui à la mise en marché des produits biologiques et au maintien de la reconnaissance de l'appellation sur les marchés

occupés ou en développement ». Les deux volets sont ouverts. Le PSDAB soutient en priorité la réalisation de projets collectifs et concertés qui répondent aux orientations et aux priorités d'intervention identifiées par le secteur des aliments biologiques au Québec.

Afin de mieux planifier le dépôt de vos projets, nous vous annonçons dès maintenant **deux dates de fermeture pour l'année 2008-2009**. **Date limite de l'automne 2008 : le mercredi 15 octobre 2008 à 16 h (pour une réponse en 2008)**. **Date limite de l'hiver 2009 : le mardi 13 janvier 2009 à 16 h (pour une réponse en mars 2009)**

Le Programme, le guide administratif et les formulaires pour le dépôt de projets sont disponibles sur le site Internet du MAPAQ, à l'adresse suivante :

<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/Productions/md/Programmes/agrbiologique.htm>

### VIRÉE BIO À VÉLO

La Fédération était au Saguenay-Lac-Saint-Jean lors de la Virée Bio à Vélo qui s'est déroulée du 15 au 17 août 2008. Le but de cette activité était de découvrir et faire connaître les agriculteurs bio de cette région ainsi que leurs produits, d'appuyer une dynamique régionale et aussi de valoriser le travail de ses entrepreneurs. Cette activité a été rendue possible avec l'appui financier du réseau Agriconseils Saguenay-Lac-Saint-Jean et du MAPAQ.

Près de 100 personnes ont participé à l'une ou l'autre des activités qui se sont déroulées durant La Virée Bio à Vélo. Cinq (5) entreprises biologiques ont été visitées par les participants formés de producteurs bio, de producteurs conventionnels, d'intervenants en agriculture bio et leur famille. Ceux-ci étaient invités à faire le trajet en vélo, ce que plusieurs ont fait.

Lors de cet évènement, la Fédération a lancé son nouveau slogan «Bio local, c'est génial». Les visiteurs ont été invités à porter fièrement le chandail portant cette nouvelle signature. Ce slogan a été développé afin de ne surtout pas oublier l'importance de faire la promotion de l'achat d'aliments biologiques de nos régions.

Toutefois, il est souvent difficile de trouver des aliments biologiques locaux puisque 85 % des aliments qu'on retrouve sur nos tablettes proviennent de l'importation, majoritairement des États-Unis. C'est pourquoi la Coopérative de solidarité Nord-Bio, réunissant des agriculteurs et des intervenants en agriculture biologique de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, région hôte de la Virée Bio à Vélo, sera formée en septembre. Le but de cette Coopérative est de faire la promotion de l'agriculture biologique telle qu'elle se pratique sur le territoire afin de faciliter la mise en marché des produits biologiques. La FABQ est fière d'encourager cette initiative régionale qui vise à améliorer la visibilité, la crédibilité et l'accessibilité des produits bio pour les consommateurs.



**Des chandails à manches courtes avec le slogan « Bio local, c'est génial » sont disponibles auprès de la FABQ au coût de 20 \$ chacun, taxes incluses. Pour en commander, vous n'avez qu'à faire parvenir votre chèque à l'ordre et à l'adresse de la FABQ en spécifiant la grandeur voulue (M., L., XL.).**

### RÈGLEMENT FÉDÉRAL SUR LES PRODUITS BIOLOGIQUES

La FABQ a continué à suivre ce dossier en participant par exemple à une rencontre du Bureau biologique canadien sur le projet de Règlement canadien sur les produits biologiques le 5 septembre 2008. Celui-ci devrait être publié dans La Gazette prochainement. Le Règlement devait être mis en vigueur le 14 décembre; toutefois, le déclenchement des élections ainsi que la période de consultation obligatoire sur le projet de règlement devraient faire en sorte que sa mise en vigueur soit reportée au 30 juin 2009.

### LOI SUR LES APPELLATION RÉSERVÉES ET LES TERMES

#### VALORISANTS: DE NOUVEAUX POUVOIRS

Depuis le 15 juin 2008, ce projet de loi remplace la Loi sur les appellations réservées et les termes valorisants. Ce projet de loi avait été adopté en mai 2006. De nouveaux pouvoirs d'inspection et de saisie, utiles au respect des appellations réservées, sont accordés au Conseil des appellations réservées dans ce projet de loi.

### NOUVEAU SERVICE : LA FABQ FAIT LES ENVOIS POUR VOUS

Depuis mai 2008, la FABQ a maintenant un nouveau service d'envoi par courriel et de dépôt de documents sur notre site Internet. Vous êtes intéressés par ce service ou vous connaissez des entreprises intéressées, veuillez communiquer avec la FABQ afin de connaître les modalités. Pour une somme de 175 \$ (taxes incluses), vous pouvez rejoindre plus facilement les producteurs membres de la Fédération et des Syndicats.

### DES NOUVELLES DES SECTEURS

#### LAIT BIO

La demande en lait biologique, pour le moment, demeure stable et 7 producteurs sont présentement sur la liste d'attente. De ces producteurs, 4 sont sur la liste depuis septembre 2008 et 2 étaient sur la liste depuis décembre 2007. Le 7<sup>e</sup> ne peut être ramassé à cause de son éloignement. Du côté de l'Ontario où, par les années passées, nous livrions du lait biologique, des dispositions ont été prises pour favoriser la production et cette province n'a plus besoin de lait bio provenant du Québec.

Sur les 38 fermes inscrites au programme sur la qualité du lait développé par le Syndicat en collaboration avec Valacta, 36 ont été visitées et un rapport sera produit sous peu. Cela donnera aux producteurs concernés les moyens à prendre pour régler leurs problèmes de qualité. Le SPLBQ est particulièrement heureux que les producteurs soient inscrits à ce programme, car cela démontre qu'ils croient à l'objectif qui

est d'abaisser, d'ici 5 ans, les comptages en cellules somatiques en bas de 200 000 cellules.

À la suite de la rencontre du Syndicat avec le Centre d'insémination artificielle du Québec, un nouveau dépliant a été produit qui, croit-on, répondra aux attentes des producteurs. Ceux qui ont des commentaires à faire concernant ce nouveau dépliant peuvent le faire à l'administrateur de leur région.

Dans sa nouvelle vitrine sur la publicité du lait, la Fédération des producteurs de lait du Québec fera la promotion des produits laitiers biologiques.

### GRAINS BIO

Une visite du CÉROM et de la Ferme l'arche du Ruisseau a eu lieu le 4 août 2008. Près de 45 personnes ont participé à cette activité.

Le SPGBQ a participé à la promotion du voyage d'études en Australie qui aura lieu à la fin novembre 2008. Pour plus d'information : [www.fabqbio.ca](http://www.fabqbio.ca).

Concernant le protocole de production de semences biologiques à la ferme une rencontre à cet effet a eu lieu le 20 mai dernier. Toutefois, jusqu'à maintenant, la Financière agricole refuse de reconduire le protocole. Le SPGBQ ne lâche pas et continue les revendications avec l'appui de la FABQ et souhaite amener des éléments nouveaux qui sauront, nous l'espérons, faire changer l'avis qu'a la FADQ sur ce dossier.

Le SPGBQ a rencontré le conseil exécutif de la FPCCQ le 5 septembre et une rencontre du comité de liaison a eu lieu le 22 septembre. Les discussions progressent.

Producteurs membres, surveillez votre courriel, un info-prix s'en vient. Nous vous encourageons à partager les informations sur les prix afin de pouvoir informer les producteurs de grains. Les informations reçues demeurent anonymes. Pour nous contacter [fabq@upa.qc.ca](mailto:fabq@upa.qc.ca) ou 450 679-0540, poste 8391.

### VIANDES BIO

Concernant le projet bovins de réforme bio, un test a eu lieu en juillet 2008 afin de valider le circuit développé du producteur à l'acheteur en collaboration avec la Fédération des producteurs de bovins du Québec. Des informations sur le projet-pilote parviendront aux producteurs, aux acheteurs et aux certificateurs prochainement afin de faciliter la mise en marché des bovins de réforme.

Un projet visant la caractérisation de la viande biologique est en processus d'élaboration.

### SIROP BIO

Le SABQ est à préparer votre prochaine assemblée générale annuelle qui aura lieu le 16 octobre 2008, au menu : Prime bio, recherche en acériculture bio et consultation sur le plan d'action du syndicat.

Il est déjà temps de commander vos contenants métalliques pour le sirop ainsi que vos contenants pour le beurre et la tire d'étable. Pour informations : [www.fabqbio.ca](http://www.fabqbio.ca) ou 450 679-0540, poste 8391.

### HORTICULTURE BIO

Un sondage a été envoyé aux divers intervenants de la Filière bio en juin ainsi qu'un rappel en septembre. Le projet présenté semble répondre aux besoins des acteurs consultés.

Un projet sur 3 ans est en processus d'élaboration afin de mettre en place un canal d'information lié à la mise en marché, la coordination de la réalisation d'activités maillage-atelier et la mise en place de liaisons entre les chaînes, les distributeurs et les autres acheteurs avec les producteurs et ce, par produit.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FABQ

Gérard Bouchard, président, Saint-Félicien  
Christian Champigny, 1<sup>er</sup> vice-président, Upton  
Robin Fortin, 2<sup>e</sup> vice-président, Wickham  
Gilbert Halde, président SPLBQ, Mont-Saint-Hilaire  
Guy Gauthier, président SPGBQ, Sainte-Anne-des-Plaines  
Victor Blais, président SPVBQ, Compton  
Serge Valiquette, président SABQ, Les Côteaux  
Germain Babin, comité horticole, New Richmond

### LE PERSONNEL DE SOUTIEN À LA FABQ

Geneviève Blain, secrétaire générale  
Lucie Smith, secrétaire

### POUR NOUS JOINDRE

**Fédération d'agriculture biologique du Québec**

Maison de l'UPA

555, boulevard Roland-Therrien, bureau 100

Longueuil (Québec) J4H 3Y9

Tél. : 450 679-0530 Téléc. : 450 670-4867

Courriel : [fabq@upa.qc.ca](mailto:fabq@upa.qc.ca) Site web : [www.fabqbio.ca](http://www.fabqbio.ca)

Surveiller la prochaine édition du **Bio Terre de chez nous**, le journal des producteurs biologiques qui paraîtra le **9 octobre** dans votre Terre de chez nous.



Le Journal  
du producteur  
BIOLOGIQUE  
**LA BIO-TERRE**  
DE CHEZ NOUS

## ADHÉSION À LA FABQ ET AUX SYNDICATS AFFILIÉS POUR 2008

Il est encore temps de renouveler votre adhésion à la FABQ et aux syndicats affiliés si vous souhaitez vous prévaloir de votre droit de vote lors des assemblées générales qui se dérouleront d'octobre 2008 à mars 2009.

## NOUVEAUX MEMBRES DE LA RELÈVE, UNE GRATUITÉ S'APPLIQUE PEUT-ÊTRE

Il y a une nouveauté en 2008 : à la suite de l'assemblée générale du 23 février 2007, une modification aux règlements généraux de la FABQ vise à favoriser l'adhésion des jeunes producteurs biologiques. Veuillez prendre note que ce rabais s'applique seulement si vous n'avez jamais été membre de la Fédération dans le passé.

Les entreprises répondant aux deux critères suivants n'ont pas à verser de frais annuels pour devenir membre, et ce, pour leurs deux premières années d'adhésion à la FABQ :

- ⇒ un ou des mandataires de l'entreprise sont âgés entre 16 et 35 ans;
- ⇒ l'entreprise est certifiée biologique ou en précertification.

Afin de vous prévaloir de la cotisation pour la relève, les documents requis pour attester de la validité des critères sont :

- ⇒ photocopie du permis de conduire;
- ⇒ photocopie du document attestant de la certification de l'entreprise ou que l'entreprise est en démarche de précertification.

## MERCI À NOS COMMANDITAIRES

Le conseil d'administration de la Fédération d'agriculture biologique du Québec tient à remercier ses généreux membres commanditaires, membres partenaires et membres de soutien. Voici les principaux commanditaires pour 2008-2009.

**Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation**

**Québec** 

**La Coop**  
 **féderée**



**La Financière  
agricole**  
**Québec** 

**Toujours là quand ça compte**

## ACTIVITÉS À NE PAS MANQUER

- Foire Écosphère, Brome, les 27 et 28 septembre 2008.
- Assemblée générale annuelle du SABQ le 16 octobre 2008 à 18 h 30 à l'Hôtel L'Oiselière à Lévis, pour info. : 450 679-0540, poste 8391.
- Colloque : L'application des connaissances de la géobiologie à l'agriculture, organisé par le MAPAQ Chaudière-Appalaches et le Club Bio Action, 9 décembre 2008, Érablière du Cap à St-Nicolas, 8 h 30. Pour info. : Irène Fraser au 418 837-7105, poste 236.